

## Site Natura 2000 « Gabizos et vallée d'Arrens »

### *Compte rendu du Comité de pilotage du 19 décembre 2006 Présentation et validation des inventaires*

#### Présents

CAZAUX Jean-Pierre	Président, Maire adjoint Arrens-Marsous
MOLINER Gérard	Commune Arrens-Marsous
LEO Marc	Conseiller général Aucun
LACOSTE Jean-Michel	GVA
CABARROU Pierre	AAPPMA du Val d'Azun
GIRAUD Jean-Michel	CERPP Aucun
DUFFARD Jean	ONCFS
THION Nicolas	FDC 65
FILY Marc	DDAF
BRAU-NOGUE Catherine	CRPGE 65
BONNEAU Laurent	PNP
PACOUIL Alain	ONF 65
VILLEMUR André	EDF
LAFOURCADE Alain	Les chasseurs d'Azun
ALBERT Gérard	Rando-Pêche-Pyrénéenne
LACOSTE Jacques	Délégué pastoralisme Arrens
PRUD'HOMME François	Conservatoire botanique pyrénéen
BIRADOM Jean-Paul	Conseiller municipal Arbéost
POULOT Marcel	PNP – Secteur d'Azun
PENIN David	PNP
MARIONNEAU Franck	Esclop d'Azun

Le président CAZAUX ouvre la séance et replace ce comité dans le contexte d'une relance du programme, en lien avec les modifications intervenues dans les équipes du Parc national.

Il précise le calendrier et inscrit la réunion dans la démarche en faisant le lien avec le comité de pilotage de lancement de l'opération, tenu à Arrens le 21 juin 2005.

L'ordre du jour est annoncé et, conformément à la convocation, l'objet de la réunion sera de faire le point sur les inventaires naturalistes et sur les inventaires relatifs aux activités humaines afin d'en assurer la validation.

Il passe la parole à David Penin, chargé de mission « flore et habitats naturels » en charge de ce dossier au Parc national.

David Penin réprecise l'ordre du jour et commence par un rappel sur l'état d'avancement du programme. Il indique que ce comité de pilotage clôt la première phase de la démarche qui correspond à la description du site d'un point de vue des habitats, des espèces et des activités humaines.

Cette première phase est présentée en détail, du point de vue de son déroulement et du point de vue des méthodes. Pour la description des habitats, il est notamment fait référence aux travaux d'inventaire du site conduits pendant la saison 2006.

La méthode d'acquisition des données est rappelée, ainsi que la synthèse des résultats. Au final, pendant la campagne de terrain 2006, 86 types d'habitats ont été décrits, parmi lequel 52 sont d'intérêt communautaire et 1 prioritaire.

L'ensemble des habitats est ensuite décrit et présenté par grand type de milieu.  
Les espèces végétales et animales de Directive sont ensuite décrites et présentées et un point est fait sur l'inventaire des espèces intéressantes pour le site.

Le site de Gabizos est concerné par un certain nombre d'activités humaines dont l'inventaire est ensuite présenté. Cette présentation s'appuie sur les conclusions des entretiens qui se sont tenus dans la vallée à l'automne 2006.

Des cartes de synthèse et les éléments importants des activités forestières, de chasse et de pêche ainsi que de fréquentation touristique sont présentées.

Catherine Brau-Nogué, Chargée de mission pastoralisme au CRPGE, intervient ensuite spécifiquement pour présenter les résultats des entretiens et des observations de terrain qu'elle a réalisées sur le site.

A l'issue de ces présentations, le Président reprend la parole et ouvre la discussion au sujet de la validation.

En ce qui concerne la validation des habitats naturels François Prud'homme, Chargé de mission au Conservatoire botanique pyrénéen, intervient en précisant le rôle d'appui institutionnel auprès de la DIREN de sa structure. Il précise par ailleurs qu'il n'a pas pu donner d'avis argumenté sur l'inventaire des habitats dans la mesure où il n'a pas pu étudier la typologie commentée du site qui aurait du lui être transmise selon les termes du cahier des charges.

Le comité décide que la liste des habitats présentés est validée sous réserve de compléments d'inventaires à réaliser pendant la saison 2007 et devant donner lieu à la rédaction d'un document de synthèse des habitats naturels du site que pourra examiner le Conservatoire botanique pyrénéen avant de rendre son avis.

En ce qui concerne la présentation des activités humaines, un certain nombre d'imprécisions et d'erreurs apparaissent à l'inventaire.

Du point de vue des manques, cet inventaire ne prend pas en compte les oiseaux de la Directive Oiseaux dont la citation à l'inventaire complète la connaissance globale du site même si leur gestion est exclue des objectifs de la démarche « habitats ».

Une carte précisant les périmètres de protection de captage d'eau pour la vallée est également à ajouter au niveau de la synthèse des activités liées à l'eau.

Une erreur de localisation apparaît au sujet d'un sentier mentionné en crête dans une zone dangereuse sur la carte « loisirs – plein air »

La carte de synthèse des activités cynégétiques présente quelques imprécisions de légende et mérite d'être renommé.

Sous réserve de la prise en compte de ces modifications, l'inventaire des activités humaines est validé.

Le Président indique le déroulement de la phase 2 de la démarche qui devra conduire à une réflexion et une analyse des enjeux qui seront présentés lors de la prochaine réunion du comité de pilotage qui devrait se réunir en juin 2007.

Le président remercie les participants et lève la séance.

Arrens-Marsous le 18 Octobre 2007

Le Président  
Jean-Pierre Cazaux